



AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BARKMERE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE - 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Barkmere :

QUE lors de la séance du 9 avril 2022, le rapport financier du vérificateur externe de la Ville de Barkmere pour l'année 2021 sera déposé, en accord avec l'article 105.1 de la *Loi des Cités et Villes (RLRQ c.C-19)*.

UN sommaire explicatif pour l'année financière 2021 sera déposé via le site Internet de la Ville de Barkmere.

DONNÉ À Barkmere, Québec, ce 4^e jour du mois d'avril 2022.

Me Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier